



La Lettre Treffléanaise

www.trefflean.com

MAIRIE DE TREFFLÉAN PLACE DE LA GIETTAZ - TEL : 02.97.53.27.78

Numéro 71

vendredi 11 mars 2011

Informations

Conseil municipal

Parc Naturel Régional

Au regard du projet qui nous est soumis, et notamment en ce qui concerne la commune de Treffléan, Monsieur le Maire précise que les observations ci-dessous n'ont pas été prises en compte, à savoir:

- une modification de l'emprise de la trame verte à Kerboulard au sud de la RD 775
- une modification de l'emprise de la trame verte à Kervoyelle de part et d'autre de la RD 775/116
- la prise en compte de la zone AUL (à urbaniser loisirs) aux abords du lieu-dit Quiban afin que la commune puisse aménager avec Sulniac une zone intercommunale de loisirs dans ce secteur
- la suppression des limites à l'extension urbaine à l'Est du Roscoët et au Nord et à l'Est de la zone artisanale de Kervoyelle.
- la suppression de la zone de préservation de « paysages emblématiques » aux abords de la station d'épuration du Groës-Cam.

Vu le courrier en date 28 octobre 2010 du Président du Conseil Régional invitant les collectivités à délibérer sur le projet de charte et à adhérer au Syndicat mixte du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan,

Monsieur le Maire propose :

- d'émettre un avis favorable à la création d'un Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan sous réserve d'intégrer les observations émises ci-dessus.
- de conditionner son adhésion au syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan à la prise en compte de nos observations.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Après délibération, le conseil municipal, par un vote à bulletin secret (12 voix pour - 2 voix contre - 3 abstentions), adopte la présente délibération.

Modification du temps de travail d'un ATSEM

Monsieur le Maire explique que, suite à la suppression d'un poste d'enseignant en classe maternelle, une nouvelle organisation du temps de travail des ATSEM a été mise en place début novembre. De ce fait, le poste d'un ATSEM a été diminué sur le temps scolaire.

Pour ne pas pénaliser cet agent, un temps de travail au service jeunesse lui a été proposé. Son nouveau temps de travail annualisé à 25/35^{ème} au lieu de 28,50/35^{ème}.

→ suite

Date fin de réception des articles pour le « Bulletin de avril » : lundi 25 avril

Prochaine réunion du conseil municipal : 24 mars 20 h 30

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Sachant que la diminution du temps de travail est supérieure à 10%, nous avons saisi le Comité Technique Paritaire Départemental qui, par courrier en date du 14 décembre 2010, a émis un avis favorable à notre demande.

Par conséquent, le conseil municipal décide de modifier le temps de travail d'un ATSEM qui sera donc de 25/35^{ème} à compter du 1^{er} février 2011.

Vous pouvez consulter le compte-rendu complet sur www.trefflean.com

FORMATION DEFIBRILLATEUR

Suite à la mise en service de 2 défibrillateurs dans notre commune: l'un à l'entrée de la mairie place de la Gietta, l'autre à la salle des sport, des formations ouvertes à tous ont eu lieu ces derniers mois. Si des personnes sont intéressées par ces formations elles peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

REGLES D'URBANISME

Le **plan local d'urbanisme** (PLU) est le principal document d'urbanisme et de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000), dite loi SRU.¹

Le PLU est régi par les dispositions du code de l'urbanisme. La commune de Treffléan possède un PLU depuis 2007.

Les éléments constitutifs du PLU

Le rapport de présentation

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Les orientations particulières d'aménagement

Le document graphique du règlement. Il s'agit d'une carte de la commune divisant son territoire en plusieurs zones.

Le règlement

Il décrit, pour chaque zone définie dans le document graphique, les dispositions réglementaires applicables.

La compatibilité

Le PLU doit respecter les consignes données par différents documents de rang supérieur élaborés par l'État ou d'autres collectivités territoriales.

Avant d'entreprendre un projet pouvant faire l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable (voir lettre précédente), il est donc vivement conseillé de consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en mairie.



ZONE DE RENCONTRE

Des travaux ont été entrepris sur la rue menant aux écoles et entre autres la mise en place d'une « zone de rencontre »



Comme cette réglementation est récente dans notre commune, nous avons cru qu'il était utile de vous rappeler les règles régissant cette zone.

De nouveaux panneaux de signalisation, qui permettent d'indiquer **l'entrée et la sortie des "zones de rencontre"**, ont été rendus officiels le 9 décembre 2008, par publication de l'arrêté du 7 novembre 2008 au Journal Officiel.

Située en agglomération, cette nouvelle zone de circulation particulière prévoit une cohabitation apaisée entre les piétons et les véhicules (automobiles, vélos...) dans un même espace.

Zone de rencontre : mode d'emploi

• Dans une zone de rencontre, les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules à l'exception du tramway.

• Tous les véhicules peuvent y circuler, mais sans excéder la vitesse de 20 km/h.

• Toutes les chaussées, sauf exception, sont à double sens pour les cyclistes.

Activités sportives et

ARAC / Association du Renouveau et d'animation Culturelle.

Les ateliers Patchwork, Culture et Voyage organisent une sortie au salon « **Pour l'Amour du Fil** » à Nantes le 27 avril.

Patchwork, Broderie, Tricot, Couture et autres Merveilles Textiles venues du monde entier seront mis en scène dans les « Maisons à thème » et des stands . Venez découvrir le meilleur de la création textile et vous initier ou vous perfectionner grâce aux nombreux cours et ateliers proposés sur le salon .

Départ de Treffléan en bus à 9h / retour à 19h

La sortie comprend le trajet et l'entrée au salon pour environ 20€ (si 36 participants)

Renseignements et inscriptions : Sylvie Abadie 02 97 53 29 28 avant le 25 mars

Fleurs et plants potagers

Notez dès maintenant les dates de nos ventes annuelles: Dimanches 24 avril et 8 mai de 9h à 12h sur la place de la mairie

Théâtre

Les représentations treffléanaises sont terminées pour cette année. Outre la continuation de la pièce , un atelier théâtre (saynète, sketch..) se crée. Renseignements : Fabrice Rosoli 02.97.43.64.15

Pour tout renseignement sur les activités de l'ARAC contactez : Françoise Colinet au 02.97.53.21.48 , Maurice Joffredo au 02.97.53.20.78 , Guylaine Le Derff au 02.97.53.29.33

Comité de jumelage Treffléan-La Giettaz



TARTIFLETTE 2011: Samedi 2 Avril 2011 Salle de la cantine de TREFFLEAN à 20 h

Réservez votre soirée !

Menu: Kir, entrée, tartiflette, salade, dessert, café: 11 € (*enfants de moins de 12 ans 5 €*)

Billets à vendre près du Comité de Jumelage ou de Maryvonne et Jacky : 02 97 53 20 56 ou 06 62 57 20 56

Amicale Cycliste Treffléanaise

Lors de son assemblée générale du 29 janvier 2011, l'Amicale Cycliste Treffléanaise s'est renforcée et réorganisée autour de Jean François Thomazo, son nouveau président qui suppléait, à l'occasion, à Alain LINO.

L'ACT a été fondée en 1983 par un groupe d'amis de Treffléan, passionnés de cyclisme, pour exercer essentiellement une activité cyclo-sportive. Plusieurs circuits assez sélectifs sur la commune, ont rapidement engagé ces passionnés dans l'organisation d'une course cycliste, devenu aujourd'hui l'objet essentiel de l'association.

Un grand merci à l'équipe sortante qui transmet une association en excellente santé financière et ne quitte pas totalement le bureau composé à présent :

- à la présidence de Jean-François THOMAZO et Alain LINO,
- au secrétariat de Sylvain ABADIE et Gilles MORIO,
- à la trésorerie de Stéphane MOISAN et Joseph ARZE,
- ainsi que des membres, René THOMAZO, René LE DERFF, Ange RIO, Jean-Pierre HOUE et Michel LE PRIEL-LEC.

L'ACT salue la réussite du Treffléanais Matthieu BOULO cet hiver sur le circuit international de cyclo-cross et remercie les nombreux bénévoles qui lui ont été fidèles lors des différentes éditions.

Les Amis de la Chapelle de Cran

Notre jeune association a d'ores et déjà organisé quatre demi-journées de chantier autour de la chapelle: nettoyage des abords, arrachage de lierre, enlèvement des mousses et creusement de trous pour la plantation des hortensias, la terre végétale nous ayant été fournie par la municipalité.

Le nettoyage du four à pain a été effectué en prévision de sa remise en marche. Trois manifestations ont été programmées les 2 juin, 1er juillet et 20 août, sans compter, bien entendu, le pardon de Cran le 21 août. Le programme de ces manifestations vous sera communiqué plus tard.

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre blog : "les amis de la chapelle de cran". P. PUIREUX

L'école Saint Joseph

Le **Samedi 19 mars** à partir de 19h30, l'école St Joseph vous invite à sa **Grande Soirée Costumée** à la Salle de la Cantine.

Cette soirée est l'occasion pour petits et grands de se retrouver et de faire la fête ensemble. Alors tous à vos costumes !... Et prenez garde : il ne sera pas toujours facile de reconnaître la personne qui sera en face de vous !

Menu: couscous, salade, fromage, salade de fruits exotiques.

Adultes : 10 € Enfants : 5 € Gratuit pour les maternelles kir/café offerts

Possibilité de repas à emporter : 8 € pour les adultes et 3 € pour les enfants.

Bonne soirée à tous.

Vous pouvez également faire vos réservations au 02.97.53.20.38 (école) avant le 17 mars 2011.

Amicale laïque les Korrigans

Comme chaque année, l'amicale laïque de l'école les Korrigans organise son vide-grenier.

DIMANCHE 15 MAI de 9 heures à 18 heures Stade et salle des sports Maurice Le Luherne

Ce vide-grenier se déroule en intérieur et en extérieur. il est ouvert aux particuliers et professionnels. Les dernières éditions ont réuni plus de 80 exposants. Une restauration rapide est prévue. L'accès est facile pour tous. L'entrée est de 1 € par famille...

Dans un vide-grenier, tous les objets se vendent! Alors, videz vos armoires, garages et autres greniers! Et n'hésitez pas à réserver votre emplacement auprès des membres de l'association

(Céline 0297531741, Frédéric 0297531024, Christelle 0297531173).

Consultez le blog de l'amicale <http://altrefflean.monassoc.com>

Foyer de vie Les Cygnes

Les résidents du foyer de vie « Les Cygnes » ont été manger au restaurant « L'Escale Gourmande » le mercredi 26 janvier au soir dans le bourg de Treffléan.

Cette soirée a été offerte aux résidents en cadeau de Noël par l'association « Tréf'futé ».

Aussi le repas a été commandé à l'avance pour les résidents, les 2 encadrants et 1 veilleuse. Mr René Mazier, Maire de Treffléan, son adjoint, Michel Louessard, les familles de l'association « Tréf'futé » étaient également présents. Le repas était bon, et pendant les pauses, nous avons eu le droit à une digestion musicale avec JOB et son accordéon.

A la fin, après le dessert, tout le monde a pu danser sur des musiques bretonnes.

Après le dessert, certains résidents qui commençaient à avoir des coups de fatigue sont rentrés au foyer vers 22h00.

Mon opinion est que le repas était bon, mais au dessert, Monique, en voulant aider, a renversé mon île flottante et j'étais couvert de crème de la tête aux pieds..... On a bien ri et j'ai eu le droit à une photo.

Comme encadrants : Mylène et Monique, Aline Un résident du foyer de vie « Les Cygnes » **Gwennolé Hugues**